COMMUNE D'
AYNAC
carrefour d'identité et de vie

Aynac, le 20 novembre 2026,

COMMUNIQUE DE LA DELEGATION SPECIALE

Avec l'installation de votre conseil municipal, ce vendredi 20 novembre, la mission de la délégation spéciale prend, officiellement, fin.

En responsabilités depuis 4 mois, la délégation spéciale avait pour mission :

- d'assurer la gestion des affaires courantes,
- de préparer les élections municipales.

Soucieux d'assurer la continuité du service public et le bon fonctionnement de l'administration communale, nous nous sommes attachés à assurer notre mission avec engagement et détermination, neutralité et transparence.

Nous avons investi les dossiers qui avaient pu nous être signalés, ceux que nous avons découverts ainsi que tous ceux qui se sont, au fil des semaines, présentés à nous.

Se sont ainsi succédés le dossier de l'école, dans ses différentes dimensions : bâtimentaire, fonctionnement des services placés sous la responsabilité de la commune, liens avec la nouvelle direction de l'école, mais également différents dossiers, de nature très diverse (RH, budget, travaux, voirie, urbanisme, environnement, sécurité alimentaire…) que nous avons parfois ouverts sans avoir la certitude de pouvoir les mener à leur terme mais avec la conviction que leur traitement, qui s'imposait à nous, sera poursuivi avec rigueur, exigence et détermination.

Soucieux de mener notre mission en toute transparence, nous vous avons régulièrement tenu informés de nos initiatives et des décisions prises.

Animés durant ces 4 mois par le désir de servir au mieux la commune d'Aynac et sa population, nous quittons nos fonctions l'esprit serein.

Nous avons fait ce que nous pensions devoir faire dans l'intérêt de la collectivité et sommes convaincus que l'équipe municipale que vous avez élue dimanche dernier, poursuivra l'action esquissée et sera pleinement engagée dans l'accompagnement de votre quotidien.

Investie de votre confiance, elle va pouvoir porter ses projets, impulser une nouvelle dynamique et ainsi préparer l'avenir d'Aynac.

Nous formons à leur endroit des vœux sincères et chaleureux de pleine réussite dans l'exercice de leur mandat au service d'Aynac et de ses habitants.

Mairie d'Aynac
135 Route du Château - 46120 AYNAC
tél : 05 65 38 93 36
mairie-aynac@wanadoo.fr
www.aynac.fr